

EXTRAIT DU PROCÈS-VERBAL de la séance extraordinaire du conseil de la Municipalité de Sainte-Julienne tenue le 16 décembre 2025, à 19 h 00, à la salle du conseil, 2450, rue Victoria, Sainte-Julienne, au lieu ordinaire des séances et à laquelle sont présents les conseillers suivants :

Madame Marie-Claire Boileau, district 1
Madame Eve-Lyne Cuggia, district 2
Monsieur Jordan Morin, district 3
Monsieur Benoit Ricard, district 4
Monsieur Enock-Robin Turcotte, district 5
Monsieur Joël Ricard, district 6

Formant quorum sous la présidence de monsieur Jean-Pierre Charron, maire.

Est présente, madame Nathalie Girard, directrice générale et greffière-trésorière.

25-12X-564

ADOPTION DU PLAN TRIENNAL D'IMMOBILISATIONS 2026, 2027 ET 2028

CONSIDÉRANT QU' en vertu de l'article 953.1 du *Code municipal du Québec*, le conseil doit adopter, avant le 31 décembre de chaque année, un programme d'immobilisation pour les trois prochaines années;

CONSIDÉRANT QUE l'avis public a été publié conformément à l'article 956 du *Code municipal du Québec*;

IL EST PROPOSÉ PAR Monsieur Jordan Morin
APPUYÉ PAR Madame Eve-Lyne Cuggia

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ :

QUE le conseil adopte le plan triennal d'immobilisation pour les années 2026, 2027 et 2028 démontrant des investissements totaux prévus de l'ordre de 33 033 714 \$ et dont copie est jointe aux présentes pour en faire partie intégrante.

QU'un document explicatif soit publié dans l'édition de mars 2026 de la Belle Julienne, ainsi que sur le site internet de la Municipalité.

ADOPTÉE

Copie conforme extraite du Livre des délibérations, faite à Sainte-Julienne, ce 17^e jour du mois de décembre de l'an 2025.



Madame Nathalie Girard
Directrice générale et greffière-trésorière